

OCTOBRE 2022

Rapport d'activité 2021/2022

Initiative Française pour un Cacao Durable (IFCD)





Le cacao est un produit prioritaire de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. A ce titre, le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires a, depuis le début, pleinement contribué et soutenu la naissance de l'IFCD qui rassemble les acteurs de la filière cacao autour d'objectifs communs.

L'élaboration d'une feuille de route partagée par tous les membres de l'IFCD, qui rassemble des fabricants, des distributeurs, des ONG et des chercheurs, est une première étape très positive.

Obtenir des améliorations concrètes devra être la principale préoccupation pour la suite de ce travail collectif. Pour y parvenir, le dialogue avec en premier lieu les pays producteurs, mais également avec les pays consommateurs, sera indispensable.

Les actions qui seront entreprises contribueront également à préparer les acteurs français du cacao à la mise en œuvre du futur règlement européen de lutte contre la déforestation et la dégradation, qui devrait jouer un rôle important dans l'évolution des filières vers plus de durabilité.

Une pleine mobilisation est inévitable compte tenu de notre responsabilité dans la préservation des forêts tropicales qui nous sont vitales.

Bérangère COUILLARD
Secrétaire d'état à l'Écologie

Sommaire

Pages 4 - 7

Le cacao : contexte et enjeux

Page 8

Qui sommes-nous ?

Page 9

Notre ambition

Page 10

Notre gouvernance

Page 11-12

Les signataires de l'IFCD

Page 13

Champ d'intervention

Page 14

Une construction concertée

Pages 15-19

Feuille de route

Page 20

Indicateurs de performance

Page 21

Suivi des résultats

Page 22

Articulation européenne

Page 23

Perspectives



Le cacao : contexte et enjeux

Le cacao : contexte et enjeux

Les Mayas et Aztèques furent parmi les premiers à cultiver les cacaoyers pour en extraire les précieuses fèves qu'ils utilisaient comme monnaie d'échange et comme ingrédient alimentaire aux multiples vertus. Importé en Europe à partir du XVI^e siècle, le chocolat est devenu une denrée de plus en plus prisée au fil du temps, sur tous les continents.

Aujourd'hui, la culture du cacao dans le monde est assurée par environ 5 millions de producteurs sur plus de 11 millions d'hectares, principalement situés en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. La production mondiale de cacao s'élève à 4,5 millions de tonnes par an en moyenne¹.

L'émergence d'initiatives nationales et internationales face aux enjeux de la cacaoculture :

La communauté internationale a progressivement pris conscience des impacts environnementaux et sociaux de la production de certains produits agricoles cultivés en milieu tropical : déforestation, conditions socio-économiques difficiles pour les cultivateurs, etc. Portée par une consommation mondiale de chocolat en forte croissance, notamment en Europe, Amérique du Nord et Asie, la cacaoculture s'est révélée avoir, elle aussi, des répercussions sur l'environnement et le tissu socio-économique des zones productrices.

Du côté des pays producteurs de cacao comme du côté des pays consommateurs, de nombreuses initiatives ont alors émergé pour faire évoluer l'ensemble de la filière vers un modèle plus durable.



→ Mobilisation des pays producteurs de cacao

À titre d'exemple :

- **L'*Initiative Cacao et Forêts (ICF)*, née en 2017 sous l'impulsion de la Côte d'Ivoire et du Ghana, lutte contre la déforestation et pour la restauration des zones forestières.** Son périmètre d'action s'est ensuite étendu à l'Amérique latine, avec l'*Initiative Cocoa, Forests & Peace* en Colombie.
- **L'*Initiative Cacao Côte d'Ivoire Ghana (ICCIG)*, née en 2021, ambitionne d'améliorer le revenu des producteurs.**



→ Mobilisation des pays consommateurs de cacao

- Plusieurs initiatives et organisations internationales ont été créées: l'**International Cocoa Initiative (ICI)** pour protéger les droits des enfants et adultes dans les zones productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest, la **World Cocoa Foundation (WCF)** pour rendre le secteur du cacao prospère et durable, ou encore la **Retailer Cocoa Collaboration (RCC)** pour engager un dialogue entre distributeurs et négociants de cacao afin de promouvoir une production plus durable.
- En France, **la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI)**, élaborée en 2018, a pour objectif de mettre un terme à la déforestation importée d'ici 2030. Cette feuille de route est le fruit de la collaboration entre cinq ministères (Transition écologique et Cohésion des territoires, Europe et Affaires étrangères, Agriculture et Souveraineté alimentaire, Enseignement supérieur et Recherche, et Economie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique). Le cacao est l'une des matières premières ciblées.
- Au niveau de l'Union européenne, des échanges formels (nommés **Cocoa Talks**) avec les pays producteurs de cacao ont été initiés dès 2020. En novembre 2021, la Commission européenne a présenté un projet de règlement visant l'interdiction de l'importation sur le marché européen ou l'exportation depuis celui-ci, de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts. Ce texte est actuellement examiné en trilogue par la Commission européenne et les co-legislateurs européens (Parlement, Conseil).
- Enfin, dans plusieurs pays européens, différentes initiatives collectivement dénommées **ISCO (Initiatives for sustainable cocoa)** ont vu le jour. Elles s'attèlent aux problématiques environnementales et socio-économiques de la cacaoculture en associant les parties prenantes de la filière.

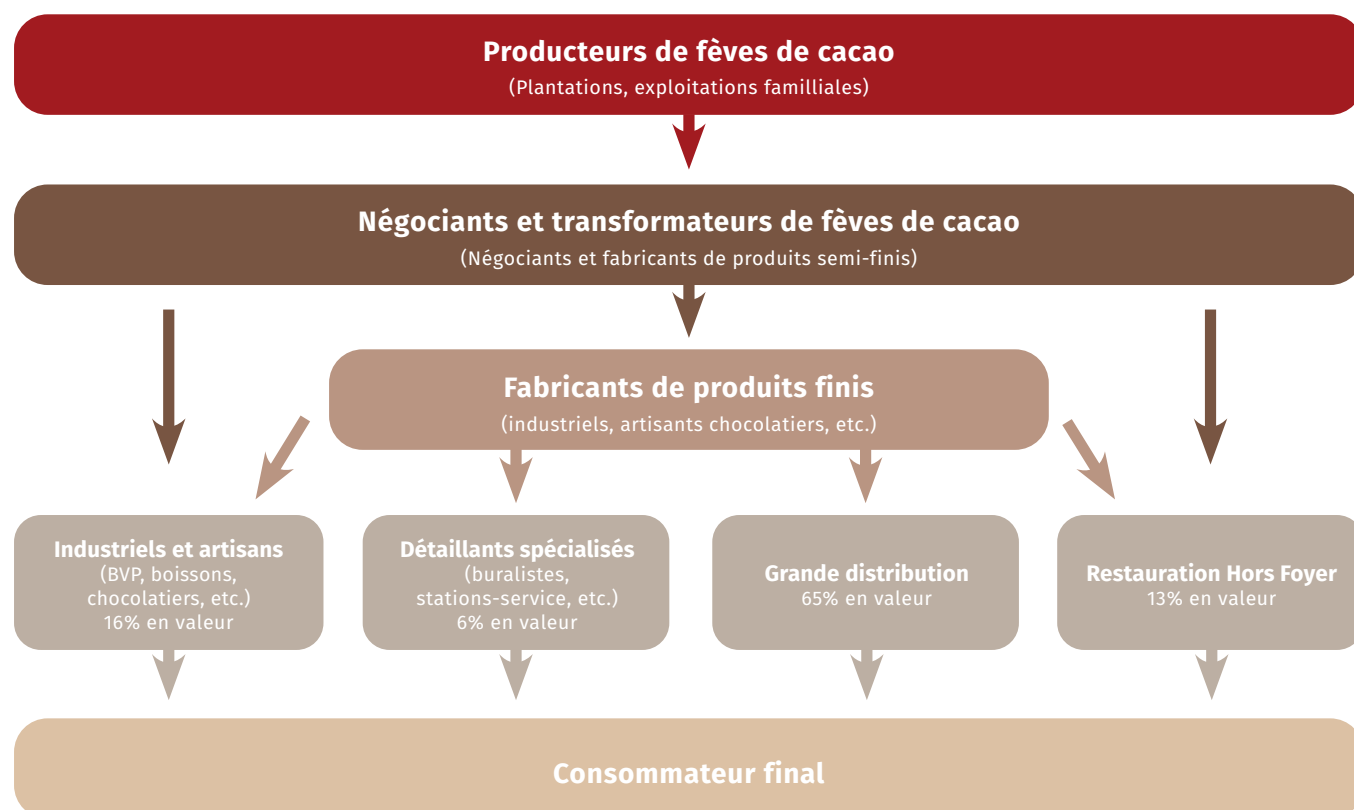
L'Initiative Française pour un Cacao Durable (IFCD) s'inscrit dans cette volonté de renforcer les dialogues avec les autres pays importateurs de cacao et les pays producteurs, notamment d'Afrique.

La chaîne de valeur en France, 6^e pays consommateur dans le monde

La France est le sixième pays plus gros consommateur de chocolat au monde, avec 7,3 kg consommés annuellement par habitant².

En 2021, la France est le 7^{ème} plus important importateur mondial de fèves de cacao (en volumes importés) pour fabriquer les produits chocolatés destinés à sa consommation nationale et à l'exportation³. La majorité des fèves de cacao importées par le secteur de la chocolaterie française proviennent de Côte d'Ivoire et du Ghana.

En 2021, au total plus de 695 000 tonnes de produits chocolatés ont été fabriqués en France, couvrant ainsi les besoins des Français et ceux de l'export (produits finis et semi-finis confondus)⁴. La France exporte environ 70% de sa production (en volume)⁵. Ces volumes englobent aussi bien les produits finis (comme les tablettes de chocolat, les pâtes à tartiner, les barres et confiseries chocolatées ou le cacao en poudre) que les produits semi-finis à base de chocolat destinés à un usage industriel.



La filière cacao française en 2020,
Schéma issu de l'étude Xerfi, d'après Syndicat du chocolat et INSEE (Situation du commerce), données 2020.

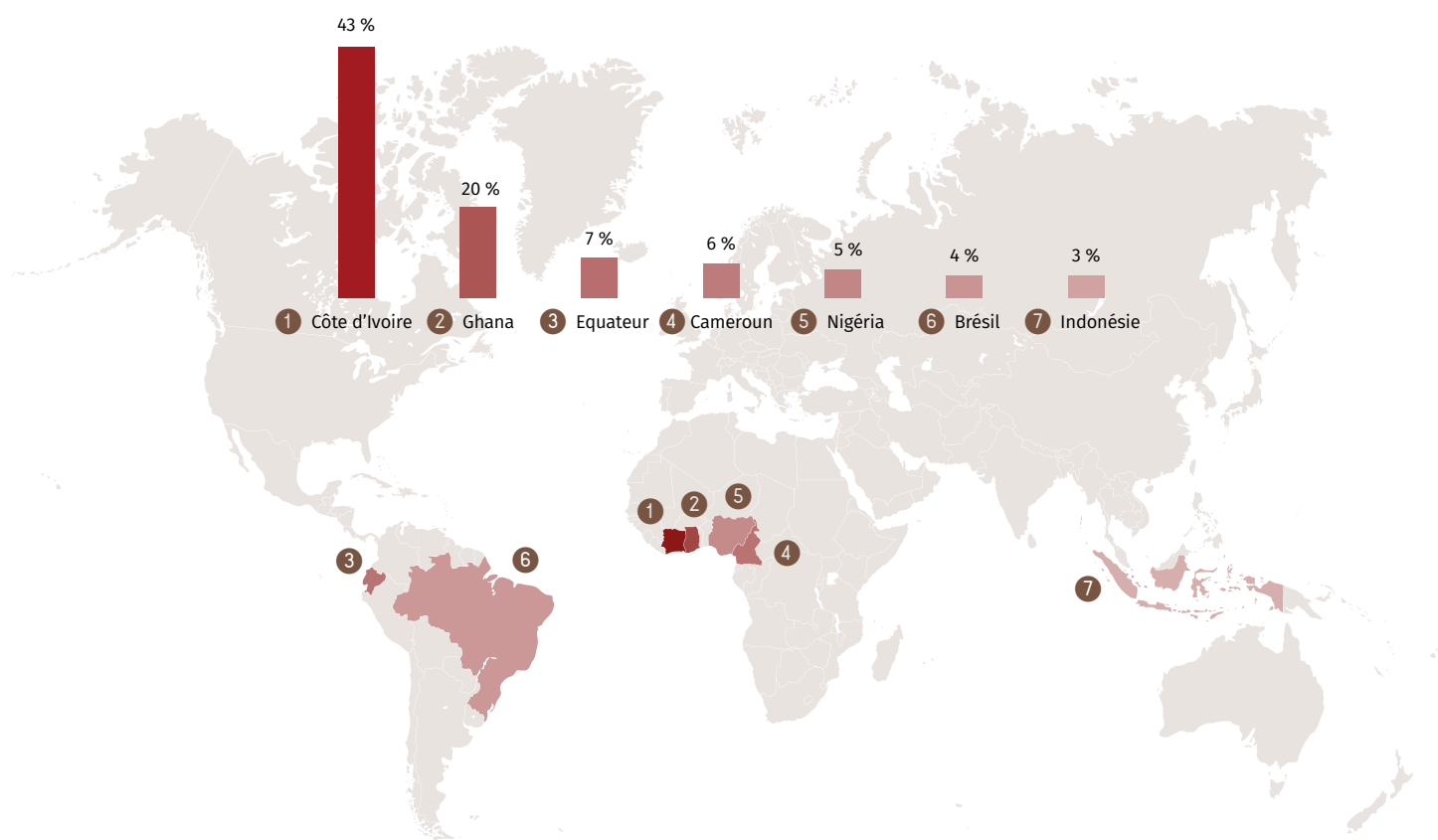
Les enjeux socio-économiques et environnementaux observés

Plus de 90 % des cacaoculteurs sont des producteurs exploitant de petites surfaces agricoles, quelques hectares voire moins, et pour lesquels le cacao représente une source principale de revenus et détermine largement le niveau de vie familial. Or, la grande majorité d'entre eux ne tire pas suffisamment de profit pour vivre du cacao. Plus de la moitié des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire vit en dessous du seuil de pauvreté de 1,2 dollar par jour⁶.

Poussées à l'extension par une demande mondiale croissante, les surfaces dédiées à la production de cacao dans le monde sont passées de 4,4 millions d'hectares au début des années 1960 à plus de 11,8 millions en 2018⁷. **Cette augmentation des surfaces cultivées s'est faite pour partie au détriment des forêts naturelles.**

Pour l'ensemble des acteurs de la filière et leurs partenaires, les enjeux actuels sont d'agir pour que les producteurs vivent décemment des revenus de leur exploitation, de lutter contre le travail des enfants qui est à la fois un symptôme et un facteur de pauvreté et d'atténuer l'empreinte écologique de la culture des cacaoyers, tout en répondant à la demande croissante de consommation de cacao.

Les enjeux environnementaux liés à la production de cacao sont donc étroitement articulés aux enjeux socio-économiques de la filière.



Principaux pays producteurs de fèves de cacao (en volume) 2020/2021 (ICCO 2022)⁸

Le cacao durable aujourd'hui

En Europe et notamment en France, la part de cacao durable commercialisé ne cesse d'augmenter. Pour autant, elle reste encore faible et doit continuer à être soutenue, autant par des initiatives nationales et internationales que par des certifications officielles.

⁷ <https://www.ecologie.gouv.fr/initiative-francaise-cacao-durable#:~:text=%C3%80%20l'occasion%20de%20la>

⁸ ICCO Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, août 2022, Production QBCS-XLVIII-No.-3.pdf
<https://www.icco.org/august-2022-quarterly-bulletin-of-cocoa-statistics/>



Qui sommes-nous ?

Qui sommes-nous ?

L'Initiative Française pour un Cacao Durable est née de la volonté d'offrir une réponse forte et unie aux difficultés majeures que connaît le secteur du cacao, en allant au-delà des initiatives individuelles et collectives déjà déployées. **Les acteurs de la filière cacao en France œuvrent en effet depuis quelques années à l'amélioration de sa durabilité, comme en témoignent les engagements internationaux déjà signés et soutenus, de même que les programmes d'entreprises mis en place.** Les membres de l'IFCD souhaitent aujourd'hui accentuer ces efforts par des collaborations encore plus actives avec toutes les parties prenantes.

L'IFCD réunit ainsi les principaux acteurs et partenaires de la filière cacao française : l'État, des entreprises de l'industrie, des négociants, des artisans chocolatiers, des enseignes de distribution, des organisations de la société civile, des instituts de recherche et des organisations académiques travaillant sur la filière cacao et chocolat en France.

Un texte fondateur signé le 5 octobre 2021

A l'occasion de la Journée Mondiale du Cacao 2021 et du Sommet Afrique-France, les signataires du texte fondateur de l'IFCD ont pris l'engagement commun de collaborer activement à l'élaboration de solutions durables en faveur de la filière cacao.

Ce texte fondateur définit :

- L'ambition de l'IFCD et les objectifs qu'elle se donne ;
- Ses engagements à échéance 2025 et 2030 ;
- Son champ d'intervention et de coopération ;
- Les effets attendus de ses actions.

L'IFCD s'inscrit dans la Décennie d'action pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, lancée par les Nations Unies en 2020.



Notre ambition

Notre ambition

En rassemblant les ressources et compétences de nos membres, nous avons pour ambition de favoriser une cacaoculture prospère et durable au bénéfice des producteurs de cacao et de l'ensemble de la filière. Autrement dit, nous souhaitons que la filière prenne davantage en compte l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale dans son développement.

L'IFCD entend ainsi :

- **Œuvrer à la recherche de solutions durables en servant de réseau d'action et de collaboration, de centre de compétences et de plateforme d'échanges pour faciliter la mise en place de projets concrets, innovants et évolutifs ;**
- **S'engager dans un dialogue politique avec les pays partenaires.**

La finalité de notre initiative est par conséquent à la fois sociale, économique et environnementale, à l'image des enjeux actuels, interdépendants et complexes, de la filière.

Nos engagements

Pour répondre à notre ambition, nous avons défini trois priorités qui nous engagent conjointement :

- **Améliorer le revenu des cacaoculteurs afin qu'ils puissent atteindre un revenu décent d'ici 2030 ;**
- **Mettre fin aux approvisionnements en cacao issus de zones déforestées d'ici 2025 ;**
- **Marquer des progrès dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants et contribuer à l'émancipation des femmes d'ici 2025.**

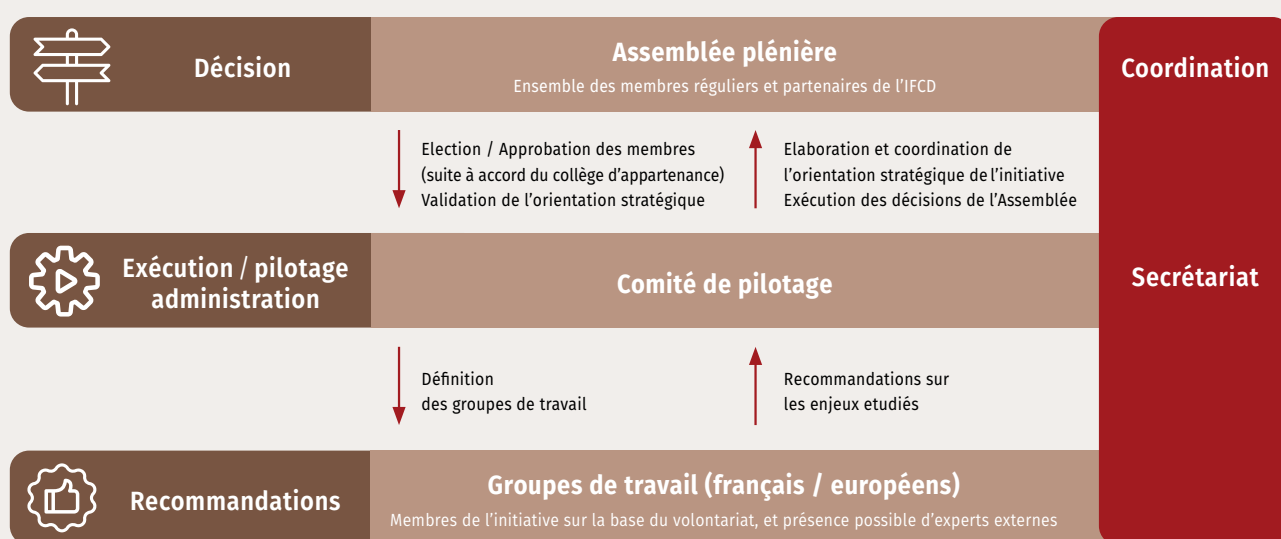


En complément de ces engagements, nous avons déterminé quatre domaines d'actions transverses : le lien avec les pays producteurs et les initiatives internationales ; la traçabilité et la transparence des approvisionnements ; le soutien aux systèmes de production durables ; la sensibilisation des consommateurs.



Notre gouvernance

Notre gouvernance



L'IFCD est constituée de membres réguliers et de membres partenaires ayant un rôle consultatif.

Deux organes directeurs assurent la gouvernance de l'Initiative :

- Un Comité de pilotage composé d'au plus 15 membres ;
- Une Assemblée plénière qui réunit membres réguliers et partenaires.

Tous les membres réguliers sont des structures de droit français regroupées au sein de cinq collèges distincts: État, industrie, distributeurs, organisations non gouvernementales, recherche & formation. Chaque collège est représenté au sein du Comité de pilotage par trois membres nommés ou élus.

Les signataires de l'IFCD

L'IFCD compte 27 membres réguliers à fin septembre 2022, répartis dans cinq collèges.

Collège État

L'IFCD s'inscrit pleinement dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) élaborée en 2018 qui vise l'engagement des acteurs et des filières de divers produits vecteurs de déforestation. Le cacao fait partie des priorités de la SNDI. L'IFCD a également vocation à préparer les acteurs de la filière cacao à la mise en œuvre du futur règlement européen sur la déforestation et la dégradation des forêts. Les pouvoirs publics se réjouissent de l'essor de l'IFCD en tant qu'instance d'échanges, de transformation et d'émergence de projets qui permettront d'accélérer la généralisation de filières durables.



Collège Distributeurs

Les enseignes de la distribution à dominante alimentaire opèrent en respectant les normes sociales et environnementales les plus exigeantes. Au-delà des obligations légales en vigueur, elles agissent par conviction et pour répondre aux attentes de leurs partenaires et clients. Il était donc naturel pour les membres de notre collège de rallier l'IFCD dès sa création car l'ambition poursuivie rejoint les priorités RSE de nos enseignes. Nous espérons ainsi tirer parti de notre influence pour faire évoluer les modèles de production et de consommation.



Auchan | RETAIL



E.Leclerc | L



Sans être formellement signataire du texte fondateur de l'IFCD, la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) est membre du collège Distributeurs, afin notamment de faciliter la coordination entre les enseignes.

Collège Industrie

Au sein de l'IFCD, le collège Industrie représente les fabricants de chocolat de toute taille réunis au sein du Syndicat du Chocolat (plus de 60 entreprises), les négociants en cacao et les artisans chocolatiers. Nous sommes convaincus qu'en créant un espace de synergie entre les acteurs nous pourrions faire levier sur les initiatives de chaque entreprise et rendre effectifs nos engagements. L'instance de collaboration qu'est l'IFCD doit nous permettre d'amplifier les effets des très nombreuses actions déjà mises en place afin d'assurer un cacao plus durable. Au-delà du collège Industrie, nous estimons que chaque maillon est indispensable pour faire de nos objectifs communs une réalité.



Collège ONG

Les ONG ont des rôles multiples et incontournables à jouer au sein de l'IFCD. Garants de l'ambition, de la robustesse et du respect des engagements, nous mettons également nos expertises, expériences et projets au service de l'Initiative. Le plus grand défi est à venir : réussir la transition du secteur vers la durabilité économique et sociale pour les producteurs et leurs familles, et réussir la transition environnementale pour mettre en place des systèmes agroforestiers et protéger les forêts.



Collège Recherche et Formation

Les instituts de recherche et formation sont engagés depuis plusieurs décennies dans la proposition de solutions agronomiques, écologiques, technologiques ou encore socioéconomiques innovantes auprès des agriculteurs et des acteurs de la filière cacao. Nous nous inscrivons pleinement dans les objectifs de la SNDI et contribuons à leur soutien. Notre collège et ses partenaires accompagnent les producteurs et les acteurs de l'aval de la filière dans le développement d'une économie durable du cacao.



À noter

Votre structure souhaite, elle aussi, s'engager en faveur d'une cacaoculture prospère et durable qui bénéficie aux producteurs de cacao et à l'ensemble de la filière ?

Vous pouvez rejoindre l'IFCD en nous contactant par courriel à l'adresse suivante :

secretariat.IFCD@gmail.com



Notre champ d'intervention

Notre champ d'intervention

L'**Initiative Française pour un Cacao Durable** concerne l'ensemble des produits de cacao et de chocolat (au sens de la directive 2000/36/CE⁹) commercialisés et/ou produits par les entreprises signataires. Il s'agit notamment des tablettes de chocolat, produits de confiserie, cacao en poudre et pâtes à tartiner.

Elle couvre les pays d'approvisionnement de l'industrie française de cacao et de chocolat, à savoir, en premier lieu, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Cameroun mais également d'autres pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie producteurs de cacao.

L'IFCD s'engage à :

- **Privilégier les labels de certifications environnementales, durables et de commerce équitable en conformité avec les travaux menés dans le cadre de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) ;**
- **Recourir aux programmes d'entreprise vérifiés et autres outils robustes et vérifiés d'effet équivalent ;**
- **Assumer un devoir de vigilance en matière de droits humains et de protection environnementale à l'échelle internationale afin de créer des conditions équitables et durables de production et d'approvisionnement.**

Les entreprises signataires s'engagent en particulier à respecter les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et notamment à appliquer les six étapes du devoir de vigilance conformément aux Guides de l'OCDE pour une conduite raisonnable des entreprises¹⁰ et à celui élaboré avec la FAO pour des chaînes d'approvisionnement agricoles plus responsables.¹¹



@ Cocoa Horizons Foundation



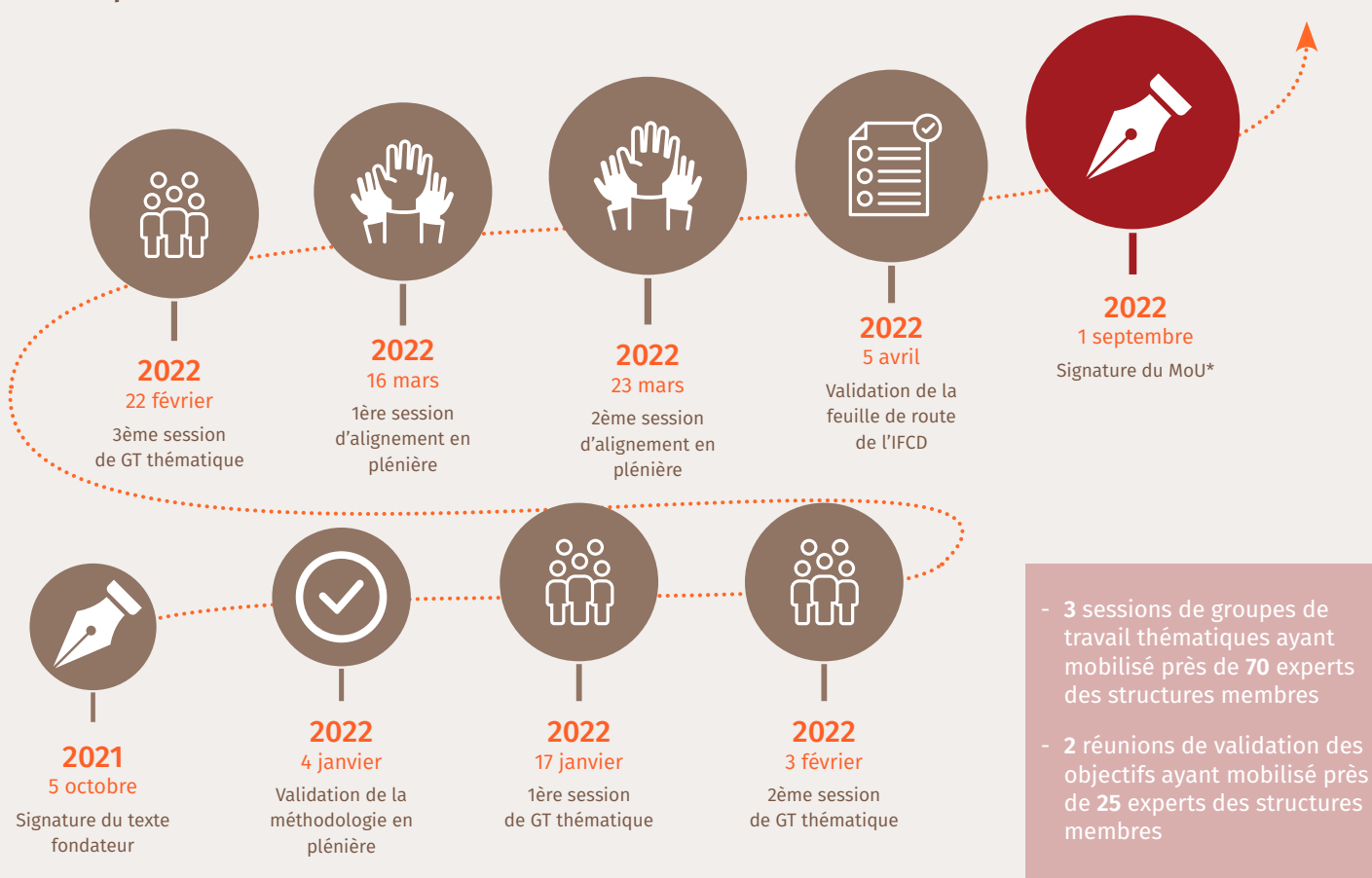
Une construction concertée

Une construction concertée

L'élaboration de notre feuille de route a fait l'objet d'un processus de concertation et de dialogue de plusieurs mois.

Après la signature du texte fondateur de l'IFCD le 5 octobre 2021, nos structures membres se sont régulièrement réunies en début d'année 2022 pour co-construire cette feuille de route étape par étape.

Les étapes de la réalisation de la feuille de route



*Momerandum of Understanding

La feuille de route adoptée le 5 avril 2022 concrétise nos engagements conjoints en les traduisant en objectifs précis.



Notre feuille de route

Notre feuille de route

La feuille de route coconstruite définit les domaines d’actions sur lesquels l’IFCD se positionne pour répondre aux trois grands engagements de son texte fondateur.

À chaque domaine d’actions correspondent un ou plusieurs objectifs qui sont le reflet opérationnel de ces différents engagements.

Engagement 1 :

Améliorer le revenu des cacaoculteurs et de leurs familles, afin qu’ils puissent atteindre un niveau de revenu décent d’ici 2030*.

Grâce, notamment, à :

- Des interventions dans des domaines tels que la productivité agricole, l’évolution/adaptation des systèmes de culture et de production, la diversification des revenus agricoles, l’optimisation des coûts opérationnels, la production durable, les prix “bord champ”, l’autonomisation des femmes, la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, un meilleur accès des producteurs aux informations de marché dans le strict respect du cadre légal et des règles de concurrence ou encore la sensibilisation des consommateurs à l’objectif de durabilité de la filière ;
- La mise en place de mécanismes comme l’amélioration des prix payés aux cacaoculteurs, les primes et autres mesures génératrices de revenus ;
- La valorisation de systèmes agricoles diversifiés et durables capables de contribuer à la sécurité alimentaire ;
- La définition d’une méthode de calcul du prix de référence du cacao par pays, sur la base du *Living Income* (revenu décent) défini pour ce même pays ;
- L’identification d’outils à même de participer à la visibilité et à l’amélioration des rendements de production des cacaoculteurs sans appauvrir les sols pour autant.

* Au sens de *The Living Income Community of Practice* www.living-income.com

“

«L'extrême pauvreté dans laquelle vit la majorité des producteurs de cacao fait que l'engagement à leur assurer un revenu vital d'ici 2030 représente un objectif ambitieux et en même temps incontournable. Cela impliquera un changement de pratiques pour le secteur, notamment en termes de prix, mais il se trouve au cœur de la transition vers la durabilité. C'est uniquement en redonnant de la dignité aux producteurs qu'ils pourront être les partenaires indispensables pour installer des pratiques agricoles durables, veiller sur les forêts et protéger leurs enfants. »

Max Havelaar France

“

«La démarche Chocolatiers Engagés permet notamment de valoriser la production du cacao camerounais en provenance de coopératives paysannes auprès des artisans (en France, Belgique et Luxembourg pour le moment) et des couvreuriers et de rémunérer les planteurs au-dessus du prix du marché. Le prix est fixé en accord avec chacune des coopératives en fonction de ce que les planteurs estiment être un prix « juste » pour vivre décemment (frais de vie dont frais scolaires des enfants, frais de production cacaoyère, etc.)»

Confédération des Chocolatiers
et Confiseurs de France

”

”

Engagement 2:

Mettre fin, avec l'ensemble des parties prenantes, au plus tard d'ici 2025, aux approvisionnements de l'industrie française du cacao, et ceux de ses partenaires, issus de zones déforestées après le 1er janvier 2020, en cohérence avec le règlement européen en cours de discussion.

En s'appuyant d'abord sur des définitions de la forêt, et donc de la déforestation, scientifiquement établies et reconnues par la communauté internationale.

En mettant en place des programmes et/ou en soutenant des projets de :

- Lutte contre la déforestation ;
- Restauration des forêts dégradées en raison de la production de cacao ;
- Appui aux aires protégées dans les zones de cacaoculture et en périphérie.

“

« L'Initiative Française pour un cacao durable nous permet d'aborder collectivement des sujets préoccupants tels que la déforestation et de faire émerger des solutions qui nécessitent une réelle implication à tous les niveaux. Le contrôle de la déforestation, de par le développement sur le terrain des mappings GPS ou encore sa vérification par l'analyse d'images satellites, représente un levier d'avenir pour les entreprises adhérentes au Syndicat du Chocolat afin de sécuriser durablement leurs approvisionnements. »

Syndicat du chocolat

“

« Les forêts sont indispensables aux équilibres climatiques. Par ailleurs, le bien-être et les conditions d'existence des producteurs de cacao ne peuvent se concevoir sans préserver la qualité de l'environnement où ils produisent et ils vivent, car l'Humain et la Nature sont interdépendants. C'est pourquoi la lutte contre la déforestation et contre la dégradation de tous les écosystèmes - voire même leur régénération - est un devoir et une responsabilité à partager par l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du cacao. »

Rainforest Alliance France

”

”

Engagement 3:

Marquer des progrès dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, et contribuer à l'émancipation des femmes d'ici 2025.

Notamment via:

- Le déploiement de systèmes et services de surveillance du travail des enfants* et du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement et les communautés productrices de cacao ;
- L'établissement de diagnostics permettant la mise en place de plans d'actions communautaires locaux ;
- La promotion de l'accès à l'éducation pour les enfants et les femmes ;
- Le développement de la capacité des femmes à agir au sein de la production de cacao, notamment par l'accès à l'apprentissage et à la formation ;
- La promotion de relations équitables facilitant la contribution des femmes à la production de cacao et apportant un soutien à leur autonomisation ;
- L'identification des moyens nécessaires à la lutte contre les discriminations et à l'atténuation des impacts négatifs de la cacaoculture sur les populations vulnérables.

*Comme les Child Labour Monitoring and Remediation Systems (CLMRS)

“

« La lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, ainsi que l'émancipation et l'autonomisation des femmes au sein de la filière cacao constituent deux engagements fondamentaux pour atteindre les ambitions communes et contribuer à rendre la filière cacao plus durable d'ici 2030. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en œuvre des mesures et actions efficaces permettant une véritable transition. Cela se traduit, notamment, par la prévention et remédiation au travail des enfants et travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement et les communautés productrices de cacao, la promotion de l'accès à l'éducation pour les enfants et les femmes, le renforcement de la capacité d'agir des femmes au sein de la production de cacao, ou encore la prise en compte des populations vulnérables, mesures favorisant des pratiques durables et un système de relations plus équitables. »

CARE France

”

“

« En complément des actions menées tant au niveau local que national, nos membres se mobilisent pour améliorer le niveau de vie de tous les membres des ménages et enrayer le recours au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Des systèmes de monitoring, de surveillance de remédiation sont déjà mis en place. L'accès à la scolarisation des enfants est également un pilier des programmes d'entreprises développés par les fabricants. »

Syndicat du chocolat

”

Nos domaines d'actions transverses:

- L'entretien de liens actifs et étendus avec les pays producteurs et les initiatives internationales en lien avec les thématiques ciblées par l'IFCD ;
- La garantie de la traçabilité et de la transparence des approvisionnements en cacao, dans le but d'assurer un cacao sans déforestation ;
- Le soutien aux systèmes de production durables ;
- La sensibilisation des consommateurs aux objectifs de durabilité de la filière et aux différents engagements de l'IFCD.

“

« La réhabilitation des cacaoyères est un levier primordial pour prévenir les cycles de déforestations-abandons. Nous y travaillons particulièrement dans le projet C4F en proposant des solutions agroécologiques et économiques permettant de renouveler le verger cacaoyer en Côte d'Ivoire et au Ghana. »

Centre International de Recherche Agronomique

”

“

« L'Etat soutient, au travers divers projets, le développement de filières de cacao durable dans les pays producteurs. Par exemple, le projet « Cacao Ami des Forêts » est partiellement financé par le 2ème contrat de désendettement franco-ivoirien et mis en œuvre en partenariat avec le Conseil du Café-Cacao (CCC). Il s'inscrit dans le programme « Transparence Cacao » initié par Cémoi en 2015 qui vise à promouvoir une culture durable du cacao en mettant les producteurs et leurs organisations au centre de l'action. Les trois coopératives ciblées ont reçu des formations adaptées à leur niveau de structuration et travaillent désormais à la consolidation de leur statut d'organisation professionnelle. »

Agence Française pour le Développement

”

“

« La sensibilisation des consommateurs fait partie des engagements de l'IFCD qui ne pourra réaliser son ambition que si les différents acteurs de la chaîne, jusqu'au consommateur final, comprennent et s'approprient les défis de la filière cacao. C'est une responsabilité collective mais les distributeurs ont un rôle particulier à jouer. En effet, les enseignes actives en France reçoivent chaque jour 10 millions de clients et communiquent avec eux au travers d'un dialogue que les outils numériques rendent désormais interactif. Outre la communication publicitaire, les informations « on pack », sur le lieu de vente ou en ligne sont le premier vecteur par lequel familiariser le consommateur avec les enjeux complexes de prospérité et de durabilité qui forment la raison d'être de l'IFCD. »

Fédération du Commerce et de la Distribution

”



Indicateurs de performance

Indicateurs de performance

Les effets des différentes actions conduites dans le cadre de l'IFCD seront évalués chaque année par le biais d'indicateurs clés de performance. La définition de certains de ces indicateurs pourra évoluer à la marge dans les années à venir. La « performance » s'entend ici au sens de résultat.

En effet, le pilotage de notre initiative ne peut se passer d'instruments de mesure et le rôle de ces indicateurs est donc de :

- retracer les situations de départ et les évolutions constatées;
- déterminer les écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés;
- ajuster si besoin les actions de l'IFCD pour atteindre ces objectifs à échéance 2025 et 2030.

La définition des indicateurs de performance fait actuellement l'objet d'un processus de co-construction mené avec d'autres initiatives européennes dans un groupe de travail commun incluant l'IFCD. La France les complètera avec des indicateurs spécifiques, à même de répondre à ses propres ambitions. L'ensemble sera finalisé dans les prochains mois pour une collecte effective des données en 2023.



Suivi des résultats

Dans un souci de transparence et d'efficacité, l'IFCD a prévu des outils de suivi :

- Un reporting permettant de suivre les indicateurs clés de performance de l'IFCD sera mis en place et intégré au reporting européen existant dès 2023 ;
- Un tiers de confiance, choisi par le Comité de pilotage pour la durée de son choix, accompagnera les travaux menés dans le cadre de l'Initiative, afin notamment d'évaluer l'impact des actions conduites ;
- Chacun des cinq collèges de l'IFCD disposera, en 2023, d'une feuille de route adaptée qui fera office de référentiel pour son collège.



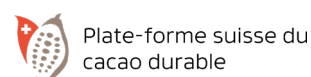


Une articulation européenne

Une articulation européenne

Portées par la volonté d'harmoniser leurs feuilles de route et d'accorder leurs ambitions en matière de cacao durable, les Initiatives allemande, belge et suisse ont signé en juillet 2020 un protocole d'entente intitulé « Partenariat de collaboration entre les initiatives européennes pour un cacao durable », et ont été rejointes par l'Initiative néerlandaise en janvier 2021 :

- Beyond Chocolate (Belgique)
<https://www.idhsustainabletrade.com/initiative/beyondchocolate/> ;
- Dutch Initiative on Sustainable Cocoa - Disco (Pays-Bas)
<https://www.idhsustainabletrade.com/initiative/dutch-initiative-on-sustainable-cocoa-disco/> ;
- German Initiative on Sustainable Cocoa - Gisco (Allemagne)
<https://www.kakaoforum.de/en/about-us/german-initiative-on-sustainable-cocoa/> ;
- Swiss Platform for Sustainable Cocoa - Swissco (Suisse)
<https://www.kakaoplattform.ch/>



L'Initiative Française pour un Cacao Durable a rejoint ce partenariat le 1er septembre 2022.

Cette plateforme de collaboration et coordination au niveau européen réunit donc désormais cinq initiatives nationales qui partagent l'ambition de répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux de la filière en constituant des groupes de travail communs. Chaque initiative nationale conserve néanmoins des objectifs propres.



Les partenaires européens en réunion à Bruxelles, le 1er septembre 2022.



Nos perspectives à 2030

Nos perspectives à 2030

Prochaines étapes

La constitution de notre Initiative n'est qu'une première étape du chemin qui doit conduire à un cacao plus durable d'ici 2030. En impliquant les principaux acteurs français de la filière, nous souhaitons que l'IFCD puisse contribuer efficacement à ce projet d'envergure.

Les membres de l'IFCD s'attachent à mettre en œuvre le plan d'action de l'IFCD et déclinent leurs obligations dans le cadre de feuilles de routes opérationnelles. Le dialogue avec les pays producteurs est une priorité tant pour l'IFCD que pour les autres initiatives nationales européennes. A ce titre, une première mission inter-initiatives nationales pour un cacao durable est prévue au Ghana du 13 au 18 novembre 2022.

Les futures actions et projets engagés au dernier trimestre 2022 et en 2023 seront recensés dans le premier rapport annuel d'avancement des travaux prévu en octobre 2023.

Perspectives 2025 et 2030

En 2025 et en 2030, l'ensemble de la filière cacao-chocolat se réunira autour de l'IFCD afin de :

- Réaliser un point d'étape des travaux de l'IFCD pour en mesurer les avancées et les axes de progrès ;
- Réévaluer l'ensemble des critères de durabilité de la filière pour tenir compte de l'évolution du contexte et des enjeux de la filière, conformément au protocole d'accord européen ;
- Réorienter ces critères, si besoin, dans un objectif d'atteinte des engagements de la filière.



Agissons au quotidien pour préserver notre environnement! N'imprimez ce document que si vous en avez besoin. Pour optimiser l'utilisation du papier, imprimez en mode recto/verso et sélectionnez les pages qui vous sont utiles. Pensez à activer les options d'impression permettant d'économiser l'encre. Le papier est un matériau renouvelable et recyclable. Si vous imprimez ce document sans le conserver, pensez à le trier pour permettre son recyclage.

Be kind to our planet and help protect the environment! Print this document only if you need it. To optimize paper use, print in double-sided mode and select the pages you need. You can also use the ink-saving printing options. Paper is a renewable and recyclable material. If you print this document and do not keep it, please sort it for recycling.

Contact: secretariat.IFCD@gmail.com